

La médecine du foyer

Autor(en): **Londinières**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 34

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de l'Ouest. Il s'est battu à Mantoue, à Rivoli, à la Favorite, à Zurich. Absent à Maëstricht pour cause de blessure. Mais aussitôt il était à Ulm, puis à Austerlitz, Iéna, Eylau et Friedland. C'est un homme exemplaire, simple, un peu froid, mais estimé de ses camarades. A la garnison, il les instruit; sur le champ de bataille, il les entraîne. Voilà dix ans qu'il est sous mes ordres; je l'ai porté maintes fois pour la croix; les bureaux l'ont toujours oublié. Ce serait une grande joie pour moi que Votre Majesté, enfin...

— Assez ! interrompit l'empereur ; faites-le venir.

Le vieil officier leva son épée :

— Sergent Noël !

L'homme se détacha de sa compagnie de grenadiers, traversa l'intervalle des bataillons d'un pas de parade, automatique, et s'arrêta devant l'empereur, l'arme à la saignée.

— L'épaulette, dit Napoléon.

Nul éclat dans la voix de César ; l'air du bonhomme qui paie la journée d'un travailleur, le soir venu.

Le colonel fit un signe. Le tambour-major se tint prêt, la canne haute.

Un grand silence pesait sur les deux mille hommes. On eût dit un carré de morts, un régiment frappé debout et resté debout.

« Tambours, ouvrez le ban ! »

Les tambours grondèrent.

— « Sergents, caporaux, grenadiers et tambours, vous reconnaitrez désormais pour sous-lieutenant le sergent Noël, et vous lui obéirez en tout ce qui concerne le bien du service et l'exécution des règlements militaires. — Tambours, fermez le ban ! »

Les tambours grondèrent.

Voûté sous sa capote, penché comme s'il méditait, paraissant plus petit, avec sa petite taille, dans le vide laissé entre les deux bataillons, l'empereur, presque insensiblement, releva la main...

A ce léger signe, qu'il devine, le colonel reprit, d'un bondissement de voix que l'enthousiasme secouait :

— Tambours, ouvrez le ban ! »

Les tambours grondèrent.

— « Officiers, sous-officiers, caporaux, grenadiers et tambours, vous reconnaitrez désormais pour lieutenant le sous-lieutenant Noël, et vous lui obéirez en tout ce qui concerne le bien du service et l'exécution des règlements militaires. — Tambours, fermez le ban ! »

Les tambours grondèrent.

Dans l'effrayant silence, un silence qui faisait lui-même silence, d'un geste aussi calme, la main de l'empereur se releva. Rien ne se vit de la tempête qui saccageait l'âme du régiment, que la convulsion de l'épée dans la main du colonel, et une pâleur de plus en plus pâle, sur la bouche de l'homme immobile.

— « Tambours, ouvrez le ban ! »

Les tambours grondèrent.

— « Officiers, sous-officiers, caporaux, grenadiers et tambours, vous reconnaitrez désormais pour capitaine le lieutenant Noël, et vous lui obéirez en tout ce qui concerne le bien du service et l'exécution des règlements militaires. — Tambours, fermez le ban ! »

Les tambours grondèrent.

Alors, comme la main de l'empereur ne bougeait plus, le vieux colonel, avec sa manche, essuya la sueur qui mouillait ses joues. C'en fut assez. Un pareil aveu d'émotion dégonfla les cœurs pleins à éclater. Le colonel devina ses hommes et fit rompre les rangs. Aussitôt deux mille rugissements s'arrachèrent des bataillons et une avalanche de têtes rouges et hurlantes enveloppa l'empereur, toujours immobile, toujours méditatif.

Car il n'avait pas assez fait : il le sentait. Sa justice était incomplète.

Du même pas calme, il vint à l'homme, effondré, honteux, assis sur le sac d'un camarade, son fusil entre ses jambes, le menton sur son coude, tête basse.

Cette fois non plus, Napoléon n'osa lui parler.

Mais détachant sa croix, se penchant, il l'épingla sur l'habit du capitaine, sans dire un mot.

Les yeux du capitaine ne se levèrent pas. Pourtant, lorsque l'empereur retira ses mains, elles étaient chaudes de larmes.

Alors seulement, César comprit qu'il avait payé la dette de César.

G. D'ESPARBES.

La médecine du foyer

La gale est une affection très répandue à la campagne ; lorsqu'un cas se manifeste, dans une ferme par exemple, on prend rarement les précautions qui s'imposeraient et ainsi ce désagréable mal, éminemment contagieux, s'étend bien vite de l'un à l'autre.

C'est pourtant une affection des plus bénignes dont on peut se débarrasser le plus facilement du monde. Nous le démontrerons tout à l'heure.

Le gale est causée par l'introduction sous la peau d'acarus imperceptibles qui creusent des sillons et causent des démangeaisons insupportables, surtout le soir. C'est entre les doigts que le mal apparaît. Il se forme de nombreuses vésicules rosées qui écorchées, se couvrent de croûtes noirâtres. De là, il gagne le poignet, le bras, et le corps tout entier et peut causer des troubles cutanés extrêmement graves, sans parler des souffrances qu'endure le malade.

Pendant longtemps, la gale était rebelle aux traitements employés, mais aujourd'hui, on peut la faire disparaître en quelques heures.

Dès qu'une personne en est atteinte, elle devra s'interdire tout contact avec les gens de son entourage et éviter même de leur serrer la main. Elle se fera frictionner énergiquement le corps tout entier au savon noir, puis prendra un grand bain chaud assez prolongé.

Enfin, en sortant de l'eau, nouvelle friction, mais cette fois avec de la pommade soufrée (pommade d'Helmerich) composée de : axonge 60 gr. soufre sublimé 15 gr.; sous-carbonate de potasse 8 gr.

Cette opération achevée, l'affection aura disparu. Au cas contraire, la renouveler.

Si l'on n'a pas la possibilité de se procurer facilement la pommade en question on pourra faire la friction avec de l'essence de térébenthine ou de l'huile de pétrole.

Il est bien entendu que tout le linge du malade devra être immédiatement lessivé.

LONDINIÈRES.